



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

carte sanitaire

Question écrite n° 75191

Texte de la question

M. Claude Birraux attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur l'extrême carence de l'offre de soins, à peine 17 % des accidents cardio-vasculaires étant pris en charge dans sa région comme en France. Ce constat est également vrai pour toutes les pathologies qui associent un pronostic grave et une dépendance importante. Il lui demande s'il ne convient pas de faire évoluer la législation sur ce point.

Données clés

Auteur : [M. Claude Birraux](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75191

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 avril 2002, page 1981